

LA LETTRE FONJEP

● Bilan 2015-2017 des postes Fonjep « éducation au développement » ● Fonjep : qui sont vos délégués régionaux ? ●

➔ ÉDITO

Solidarité et engagement

Créer de véritables coopérations entre les associations de Jeunesse et d'éducation populaire et les associations de solidarité internationale : voilà ce qui guidera notamment le Fonjep en 2018. L'objectif : poursuivre nos efforts en faveur d'un accès pour tous à une expérience à l'international. Le Fonjep souhaite continuer à y contribuer et a décidé d'augmenter les chances des jeunes en expérimentant à titre exceptionnel le service civique à l'international avec le soutien du ministère des Affaires étrangères. 30 volontaires repérés par les associations de jeunesse et d'éducation populaire pourront partir.

En 2017, nous avons augmenté significativement le nombre de projets financés dans le cadre des dispositifs VVV-SI/JSI¹. 25 projets et 100 jeunes supplémentaires ont été soutenus. Un pas de plus.

Nadine Dussert, présidente du Fonjep.

1- « Ville, vie vacances/Solidarité internationale » et « Jeunesse, solidarité internationale »

➔ ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : SYNTHÈSE DU BILAN 2015-2017 DES POSTES FONJEP EAD²

Le dispositif des postes Fonjep d'éducation au développement (EAD) permet de cofinancer pendant 3 ans des postes dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement. Alors que le nouvel appel à projet triennal 2018-2020 vient de se clôturer, voici le bilan³ de l'action des associations qui bénéficiaient entre 2015 et 2017 d'un poste Fonjep EAD cofinancé par l'Agence française de développement (AFD).

Entre 2015 et 2017, 45 postes Fonjep étaient cofinancés par l'AFD. Avec ces postes, les associations informent et sensibilisent le public à la solidarité internationale, stimulent l'engagement sur ces questions, accompagnent les projets et forment le public. Pour l'État ce dispositif contribue à « créer un état d'esprit citoyen et solidaire des territoires et de leurs habitants. »

QUEL EST LE RÔLE DES POSTES FONJEP EAD ?

60 % des postes Fonjep EAD ont une fonction de chargé de mission ou chargé de projet, 23 % ont un poste de direction, et 15 % ont une fonction de coordination et/ou d'animation de projet.

En moyenne, les postes Fonjep EAD consacrent 50 % de leur temps aux activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Le reste du temps est essentiellement consacré au développement de partenariats et aux travaux au sein des réseaux associatifs (24 % du temps), ou encore à des actions de coordination, de suivi et de gestion (20 % du temps).


2- Éducation au développement

3- Enquête menée à la demande du Fonjep par le COTA et l'Agence Monde Commun


ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Les différentes actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale menées par les associations bénéficiaires d'un poste Fonjep EAD sont les suivantes :


Communication

 Sans compter les opérations de communication en direction du grand public (relations presse et communication numérique), les actions de communication et de plaidoyer menées ont touché près de 202 000 personnes. Elles ont ciblé à 42% le milieu éducatif (acteurs éducatifs, scolaires, étudiants), puis les entreprises (30 %), les acteurs publics et collectivités (18 %) et le milieu associatif (10 %).


Animations, formations et accompagnements de projets

 Les animations en établissements éducatifs et les formations ont touché plus de 57 000 personnes et l'accompagnement de projets 7 400 personnes. Sur ces deux types d'activités, c'est principalement le milieu éducatif qui est concerné (79 %), puis le milieu associatif (10 %).


Travail en réseau

 Le travail effectué avec des réseaux d'acteurs (animation de réseaux ou participation à des réseaux) a permis de toucher plus de 26 400 personnes qui sont pour moitié des personnes du milieu éducatif (acteurs éducatifs, scolaires, étudiants), pour 31 % le grand public, pour 13 % le milieu associatif et pour 6 % les acteurs publics et les collectivités.


Événements

 Les événements et animations en milieu ouvert ont permis de toucher près de 165 000 personnes dont essentiellement le grand public (86 %), et dans une moindre mesure les personnes du milieu éducatif (acteurs éducatifs, scolaires, étudiants).

Production et diffusion d'outils pédagogiques

 Les outils pédagogiques produits et diffusés ont touché près de 80 000 personnes, essentiellement le grand public (81 %) et dans une moindre mesure le monde associatif et le milieu éducatif.

Gestion, coordination, capitalisation des pratiques

 Les actions de gestion, coordination et capitalisation des pratiques ont concerné plus de 9 500 personnes.



Journée de rencontre des postes Fonjep EAD, novembre 2017

LES ACTIONS S'ADRESSENT MAJORITAIREMENT AU GRAND PUBLIC ET AU MONDE ÉDUCATIF


Au total, les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ont concerné près de 550 000 personnes, sans compter les opérations de communication en direction du grand public. Le grand public est le principal bénéficiaire des actions menées (42 % du public), puis c'est le milieu éducatif qui représente 32 % du public (acteurs éducatifs, public scolaire, étudiants). Mais les actions s'adressent aussi aux entreprises (11 %) aux acteurs publics et collectivités (8 %), et au milieu associatif (7 %).

QUELLE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ?

Les associations interrogées considèrent que leur action en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale contribue à 16 des 17 objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous¹. Les objectifs les plus cités sont les suivants.


 **Établir des modes de consommation et de production durables**


 **Développer les partenariats pour réaliser ces objectifs**

 **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

 **Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**

 **Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

 **Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

 **Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

1- Définis sous l'égide des Nations Unies en 2016, dans le cadre des accords de Paris

CONTRIBUER AUX CHANGEMENTS SOCIAUX ET AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES

En écho aux objectifs de développement durable auxquels elles contribuent, 44 % des organisations pensent que leur action favorise un changement social ou l'évolution des comportements sociaux. Elles disent par exemple qu'elles participent à promouvoir l'engagement citoyen, à développer l'esprit critique ou encore à valoriser les individus dans leurs capacités à « faire ».

Parallèlement, le contexte dans lequel évoluent ces associations les pousse à changer leurs pratiques. Pour 50 % des organisations le changement naît d'évolutions propres à leur association. Mais pour 27 % des associations, c'est le contexte politique local, national et international qui est déterminant : la baisse des financements publics, la réforme des rythmes scolaires et l'apparition des TAP sont autant d'événements qui modifient les pratiques.



FACTEURS DE SUCCÈS ET FACTEURS D'ÉCHEC

Les principaux facteurs de succès de l'action des associations interrogées résident dans leur capacité à développer une approche stratégique (80 %) : co-construction, dialogue multi acteurs, inscription des actions sur le long terme, ancrage des actions d'ECSI¹ hors du secteur de l'ECSI, etc. Un autre facteur de succès est l'habileté à développer et utiliser des outils adaptés (20 %) comme les nouveaux médias, ou des outils ludiques. Presque en miroir, 70 % des associations déclarent que les mauvais choix stratégiques sont des facteurs d'échec : mauvais angles d'actions, cibles « convaincues », absence de partenariats, etc. Le manque de moyens humains et financiers (15 %) ou l'inadaptation des outils (10 %) sont également cités.

QUELLES « CLÉS » POUR L'AVENIR ?

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce bilan.

De nombreuses associations ayant bénéficié du dispositif entre 2015 et 2017 sont en forte tension budgétaire, notamment suite à la baisse de subventions régionales. Ce « stress » financier se double d'une mauvaise identification sur les territoires, ce qui incite les associations à ce centrer sur la production d'activités. Cela nuit au développement de nouveaux modèles économiques et de nouvelles stratégies d'action. Pourtant, le potentiel créatif d'un tel réseau de postes Fonjep EAD est prometteur. Il offre en effet de nombreuses possibilités d'échanges, de mutualisation et d'essaimage de pratiques à grande échelle.

Entre 2018 et 2020, le Fonjep va donc renforcer l'animation des postes EAD. Un outil d'échange en ligne permettra aux postes EAD de partager des expériences et de travailler à des outils communs. Un animateur accompagnera cette communauté de professionnels, pour encourager les échanges et la coproduction. Enfin, des sessions de formation communes seront organisées pour permettre aux postes Fonjep EAD de travailler sur des sujets d'actualité, entre pairs et avec des intervenants extérieurs.

Contact pour plus d'informations : machour@fonjep.org

1- Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

LES ACTUS

→ UN NOUVEAU SITE WEB POUR LE FONJEP

Le site du Fonjep a fait peau neuve. La navigation a été simplifiée, une nouvelle charte graphique habille le site, et une plus grande place est faite à l'actualité. À ce sujet si vous tweetez, suivez-nous sur le compte @fonjep !
www.fonjep.org

→ JONATHAN LANDAU, ARCHIVISTE DU PAJEP

Valère Milot, archiviste Fonjep, chargé de la mission Pajep, a quitté ses fonctions le 31 août 2017. Il est remplacé depuis cette date par Jonathan Landau, que vous pouvez toujours contacter à l'adresse contact@pajep.fr ou au 06 80 48 07 29. Jonathan Landau a auparavant travaillé au sein d'un service d'archives universitaire.

Plus d'informations sur www.fonjep.org rubrique Pajep

→ LOISIRS DES JEUNES : 120 ANS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES



Le 3ème ouvrage de la collection Fonjep a été édité à la Documentation française en septembre ! Jean-Pierre Augustin et Jacques Lon

signent ce livre qui propose de relire l'histoire pour comprendre le présent et les enjeux actuels : quelle place pour l'éducation populaire et pour l'animation professionnelle dans les loisirs contemporains ? Comment concilier émancipation individuelle et action collective ?

Plus d'informations sur www.fonjep.org rubrique actualités et publications

→ LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DU FONJEP

Véritables échelons locaux des principes énoncés dans la charte de cogestion du Fonjep, les comités régionaux du Fonjep favorisent le travail collaboratif et l'analyse partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les associations. Voici les coordonnées des délégués élus en 2017 dans chaque région.



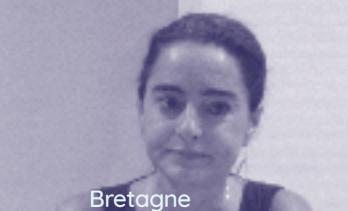
Auvergne-Rhône-Alpes

Alain CANTARUTTI'
06 12 36 39 47
ac@rhone-alpes.centres-sociaux.org
Fédération des Centres
Sociaux



Bourgogne-Franche-Comté

Sandrine CARBONEL
06 89 40 42 17
udmjc21.scarbonel@gmail.com
Union Départementale
des MJC de Côte d'Or



Bretagne

Marie-Laure DAVY
06 74 67 92 54
marie-laure.davy@leolagrance.org
Léo Lagrange



Centre-Val de Loire

Jean-Claude DUMOULIN
06 07 58 43 65
dumhop@orange.fr
Association Jeunesse
Habitat - URHAJ



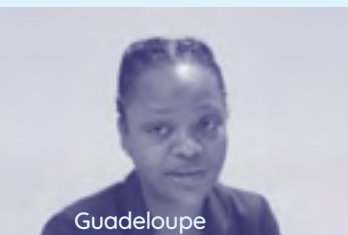
Corse

Dominique ROSSI
06 32 94 60 87
dume_rossi@yahoo.fr
Ligue de l'enseignement



Grand Est

Yann FREMEAUX
06 61 83 53 65
direction@frmjclorraine.org
MJC Grand Est
(FRMJC Lorraine)



Guadeloupe

Yannick SEBASTIEN
05 90 82 20 67
06 90 75 95 61
yannick.sebastien@cemea.asso.fr
Ceméa



Hauts de France

Djill ACHIBA
06 35 25 26 58
d.achiba@csc-belencontre.org
Union régionale des centres
sociaux



Île-de-France

Jérôme CACCIAGUERRA
06 77 85 55 92
j.cacciaguerra@urhaj-idf.fr
URHAJ Île-de-France



La Réunion

Jean-Michel BANOS
06 92 74 46 49
jean-michel.banos@famillesrurales.org
Familles Rurales



Martinique

Frédéric CONTAULT
06 96 93 43 62
frederic.cemeamartinique@gmail.com
Ceméa



Normandie

Albert LE MONNIER
06 85 89 18 40
albert.le-monnier@wanadoo.fr
La Ligue de l'enseignement



Nouvelle-Aquitaine

Hubert GEORGE
06 85 21 57 90
hg5533@orange.fr
URHAJ



Occitanie

Agnès FASAN
06 82 29 97 11
agnes.fasan@leccgs.org
Loisirs éducation
& Citoyenneté Grand Sud



Pays de la Loire

Régis BALRY
06 71 42 31 04
rbalry@cemea-pdl.org
Ceméa



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Karim TOUCHE
06 86 55 28 19
karim.touche@aligue13.fr
Ligue de l'enseignement

1- Délégué régional jusqu'au 9 janvier 2018.